

Chère Madame, Cher Monsieur,

Trois fonds de la gamme de FIP et FCPI gérés par Alto Invest sont concernés par des annonces de prolongation de leur durée de vie ou de distribution.

En premier lieu la liquidation des investissements du FIP FRANCE ALTO n'ayant pas encore été finalisée, nous vous informons de la prolongation d'un an de la durée de vie du FIP, soit jusqu'au 15 décembre 2014, afin d'assurer la liquidation ordonnée des investissements résiduels en portefeuille.

Parallèlement, nous sommes heureux de vous annoncer que nous allons procéder à l'automne 2013 à une première distribution partielle de 25 euros par part A du FCPI ALTO INNOVATION 4.

Enfin Alto Invest a décidé, avec l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, de procéder à la dissolution du FCPI ALTO INNOVATION 3. Cette opération nous conduira à distribuer avant la fin de l'année 2013 l'intégralité des sommes revenant aux porteurs, et ce dans le cadre du règlement du FCPI ALTO INNOVATION 3.

L'information des porteurs de parts relatives à ces opérations sera insérée dans la lettre d'information du 3ème trimestre 2013 des fonds Alto Invest, qui devrait être imprimée fin août 2013.

Demeurant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur l'expression de notre meilleure considération.

Boris MICHEL
Directeur Du Développement